Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 640

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Les ménages et la droite

par tous les moyens de diminuer les allocations de chômage? Fossoyeurs de la conjoncture!

Sur ce point une précision. Que le lecteur n'aille pas croire que si les entreprises « maintiennent leurs effectifs dans la mesure du possible», c'est pour des raisons humanitaires. Les spécialistes de la SDES ont là aussi une explication: «C'est qu'elles considèrent généralement comme peu raisonnable d'engager des frais de licenciement pour faire face à une période de tassement conjoncturel qu'elles veulent croire brève.» Des frais, toujours des frais: moins de licenciements, moins de frais. Le chômage: des frais inutiles.

Explication n° 4. Dernière citation: «Les salaires ont été dans une large mesure adaptés au début de cette année en fonction du taux de renchérissement intervenu l'an passé; la légère atténuation de l'inflation qu'on observe en ce moment correspond à une amélioration des revenus disponibles.»

Toujours les mêmes contradictions dans les rangs de la droite: est-il, dans ces conditions, bien raisonnable de crier casse-cou chaque fois qu'il est question d'un réajustement des salaires? La politique des «économies» a des raisons que la conjoncture ne connaît pas.

MÉDIAS

Radios locales: une prime à la publicité

Le projet d'ordonnance sur la radio-TV par câbles, révélé par l'hebdomadaire zurichois «Wochenzeitung» fait pratiquement l'unanimité contre lui. Au point qu'on comprend les esprits chagrins qui voient dans cette fuite une manœuvre pour impres-

sionner le Conseil fédéral à qui doit rester, quoi qu'il en soit, le dernier mot (le sujet devait être examiné ce mercredi en séance de l'exécutif central, à moins d'un bouleversement de l'ordre du jour).

C'est bien sûr le feu vert au financement par la publicité (maximum de trente minutes pour la radio et de vingt minutes pour la télévision) qui alimente au premier chef la grogne des opposants: le gâteau publicitaire n'étant pas extensible à l'infini, on retrouve côte à côte pour crier au loup certains industriels de la publicité qui redoutent de voir s'ouvrir un nouveau «front» dans les médias sans qu'ils aient davantage de munitions pour imposer leur «message», et le lobby de la presse, toujours inquiet de devoir partager la manne publicitaire.

Cris d'alarme traditionnels, déjà entendus lors de l'introduction de la publicité à la télévision, notamment. A notre avis, ce projet d'ordonnance est dangereux surtout pour une autre raison, largement passée sous silence jusqu'ici: c'est l'autorisation accordée par les auteurs à l'interconnection des téléréseaux. Une telle disposition met fondamentalement en cause la notion même de radio locale. Il y a là une contradiction dans les principes mêmes de l'expérience qui laisse songeur sur les motivations des législateurs du Département des transports, des communications et de l'énergie (on comprend trop bien que cette «interconnection» est une prime supplémentaire aux annonceurs dont l'audience pourrait ainsi s'étendre sans limites).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les temps sont difficiles

Autres joyeusetés de ce temps.

Je lis dans Souvenirs pieux, de Marguerite Yourcenar, née de Crayencourt, membre de l'Académie française et l'un des plus grands écrivains de notre temps:

«Elle (sa grand-mère) avait la passion du pronom possessif: on se lassait de l'entendre dire: «Ferme la porte de mon salon; va voir si mon jardinier a ratissé mes allées; regarde l'heure à ma pendule.» Ridicule, en effet! Malheureusement, «ma», «mon», «mes», ne sont pas des pronoms possessifs, mais des adjectifs possessifs! Passe encore que la romancière confonde — après tout, elle a en écrivant d'autres préoccupations que le respect de la grammaire — mais que pas un seul des lecteurs, des protes, des correcteurs de la plus prestigieuse maison d'édition française, Gallimard, n'ait relevé la chose...

Voilà pourtant ceux qui ont longtemps prétendu, qui prétendent encore nous enseigner notre langue, à nous autres Romands.

Pauvre France!

Hélas, si nos voisins ne savent plus parler français, nous oublions de notre côté les règles élémentaires du calcul — encore *calcul* est-il un bien grand mot! Je lis dans «24 Heures», page 60, à propos d'une enquête concernant les personnalités vaudoises dont nous pouvons être fiers, je lis que le 20% des personnes interrogées sont d'avis qu'«il n'y a personne dont on puisse être fier».

Vingt pour cent... Sous-titre, en lettres capitales: «Deux Vaudois sur cinq pensent qu'il n'y a personne, dans ce canton, dont on puisse être fier...» Deux sur cinq égale donc vingt sur cent!

Une chose est certaine: nous n'avons aucune raison d'être fiers de l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles de ce canton!

Et encore:

Je lis dans le «Mode d'emploi et utilisation» d'un ciment prompt que je viens d'acheter: «Environ trois tiers de ciment rapide et un tiers d'eau.»!!! Non, ami lecteur, je ne suis pas en train de citer la fameuse tirade de Raimu, dans le *Marius* de Pagnol.

Joyeusetés à venir.

On n'a pas relevé, ce me semble, le fait que les Anglais auraient pu terminer l'affaire des Malouines en vingt-quatre heures et sans sacrifier un seul homme. Possédant l'arme atomique... J. C.